

Présentation du dispositif

- Un temps d'étude accompagné pour réaliser une partie des devoirs.
- Un temps en petits groupes durant lequel les élèves doivent travailler individuellement, au calme avec la possibilité d'être aidé lorsqu'il en ressent le besoin

Les encadrants

- Des enseignants
- Des assistants d'éducation
- Des auxiliaires de vie scolaire

Les créneaux : au moins 1 h par classe

- Tout au long de la journée en dehors des pauses méridiennes.
- Sur les temps de permanence.
- Les créneaux sont précisés sur les emplois du temps.

Dispositif - Devoirs faits

Les élèves concernés :

- Des élèves volontaires
- Des élèves rencontrant des difficultés scolaires.
- Des élèves ayant besoin de la présence d'un adulte pour investir leur travail

Modalités de mise en place :

- Créneaux « Devoirs faits » précisés sur les emplois du temps
- Début du dispositif : **à partir du 16 septembre 2019**
- A compter de fin septembre, après un premier bilan avec les PP, certains élèves seront automatiquement inscrits. Vous en serez informé
- La liste peut évoluer après chaque conseil de classe

Sur le site E Lyco – en cliquant sur « Service Externe » vous pourrez accéder au site « Jules, A tes côtés pour devoirs faits »

Quelques outils à la disposition des parents et des élèves

